



Ministère du Développement Rural  
Centre National de Lutte Antiacridienne

## ***BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE***

PERIODE DU 11/12/2010 AU 20/12/2010

N°230

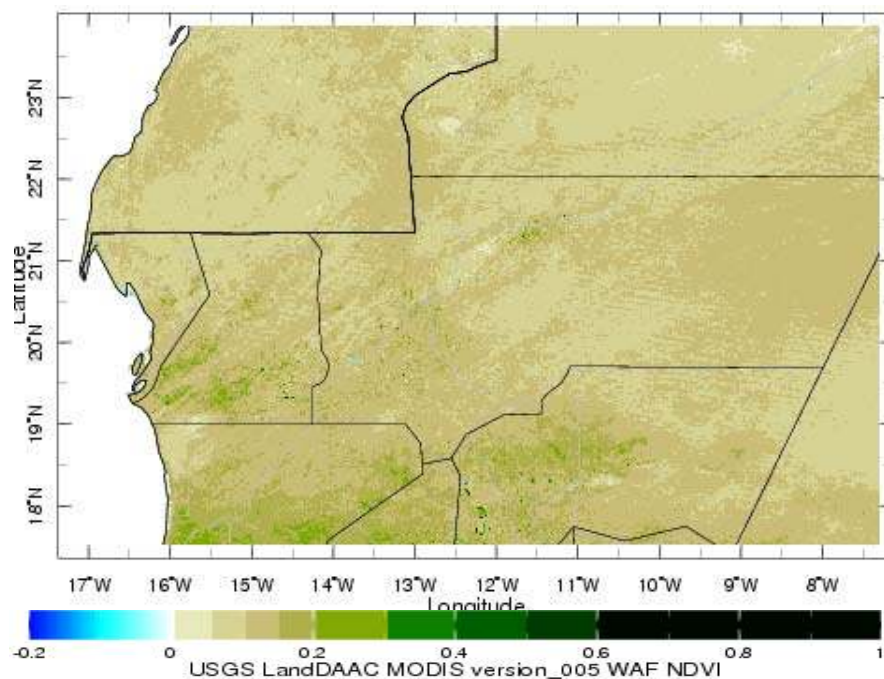
### **I. Situation météorologique :**

Au cours de cette décade, la situation météorologique a été dominée par le passage de jets subtropicaux sur le pays favorisant un ciel généralement couvert de nuages supérieurs accompagnés de faibles activités pluvio-orageuses sur les localités du nord-est du Tiris Zemmour. La visibilité a été affectée par brume humide matinale sur le nord du littoral et par sable sur le Trarza.

La température minimale la plus basse a été de 15 °C à Akjoujt et Tidjikja (14.12.2010) et Kiffa (15-16.12.2010) et la plus élevée de 23 °C à Néma (16.12.2010). Cependant, la température maximale la plus basse a été enregistrée à Nouadhibou (le 16.12.2010) avec 24 °C et la plus élevée à Kiffa et Aioun (10.12.2010) (**source ONM**).

### **II. Conditions écologiques :**

D'une manière générale, les conditions écologiques sont encore très favorables à la survie et à la reproduction du Criquet pèlerin dans les régions du Centre et du Nord. La végétation annuelle, composée essentiellement de *Schouwia thebaica*, *Caylusea hexagyna*, *Heliotropium ramosissimum* et *Psoralea plicata*, est encore verte avec une couverture arrivant à 60% dans les Graras et les Oueds situés en Adrar, Inchiri et Dakhlet Nouadhibou.



Carte de NDVI du 17/11 au 02/12/2010 (source site web IRI)

### III. Situation acridienne :

La situation acridienne se caractérise par un **début de résurgence** amorcé au niveau des régions de l'Adrar, l'Inchiri et Dakhlet Nouadhibou où des groupes d'ailés immatures et matures mélangés à des concentrations de larves sont observés.

Cette situation telle que révélée par les équipes de prospection se résume comme suite :

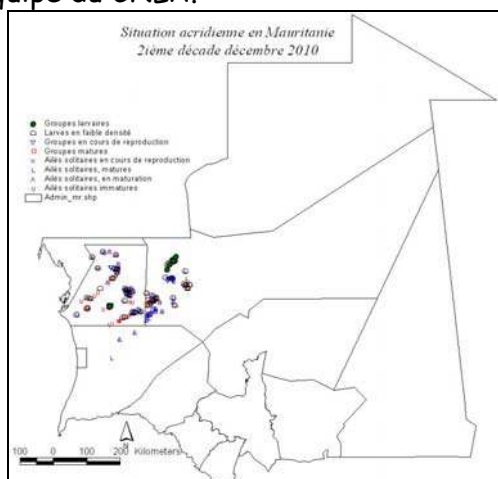
1. En Adrar, on note la présence d'un effectif important de larves *transiens* et d'ailés matures et immatures dispersés dans les Graras et les Oueds. L'infestation la plus importante a été localisée et traitée au niveau de la Grara de Yaghref 2013N/1333W où des ailés matures en accouplement (50 %) et ponte ont été observés avec des densités allant jusqu'à 50000 ind/ha sur des superficies discontinues atteignant 30 à 40 ha. Aussi, des populations larvaires, de stade L<sub>3</sub> à L<sub>5</sub> avec une mue imaginale en cours, ont été localisées avec des densités arrivant à 1 larve/m<sup>2</sup>.

2. En Inchiri, les fortes concentrations ont été localisées dans la partie Ouest de la région (Bennichab et Akchar), où des larves *transiens* (L<sub>3</sub> et L<sub>5</sub>) à des densités allant de 1 à 2 larves/m<sup>2</sup> en mélange avec des ailés matures et immatures sont observés. Cependant, la formation de petits groupes, en cours, est favorisée par le dessèchement de la végétation annuelle dans certains endroits.

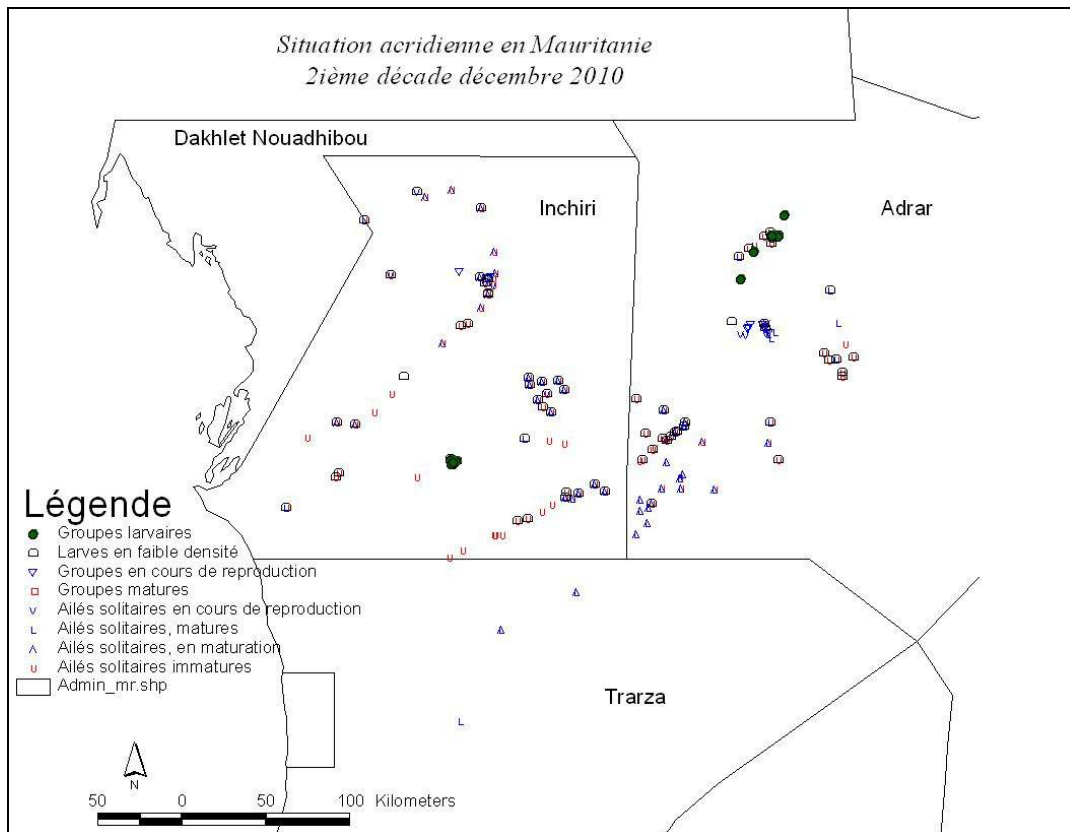
3. Les opérations de prospection menées dans les secteurs de Taziazet et de Tijirit (Wilaya Dakhlet Nouadhibou) révèlent la présence d'une population importante d'ailés matures et immatures sous forme de petits groupes occupant des superficies allant jusqu'à 10 ha avec des densités de 1 à 2 ind/m<sup>2</sup>. Aussi, des larves *transiens* à des densités de 1 larves/m<sup>2</sup> ont été localisées.

4. Ailleurs, on note la présence d'un effectif d'ailés matures et immatures en dispersion à Tiris Zemmour.

5. Au Trarza, un effectif de larves L<sub>4</sub> et L<sub>5</sub> à faibles densités et d'ailés matures et immatures solitaires avec une densité de 300 ind/ha a été localisé sur 10 ha au point d'observation 1937N/1327W. D'autre part, une signalisation annoncée au Tagant est en cours de vérification par une équipe du CNLA.



**Carte de la situation acridienne 2<sup>ème</sup> décennie décembre 2010 (voir le zoom ci-dessous)**



### **III. Traitement :**

Au cours de cette décade, **839 ha** ont été traités avec le Chlorpyrifos 240 ULV (1 litre/ha). Au total, **2223 ha** ont été traités depuis le début des opérations de traitements (23/10/2010).

### **V. Dispositif :**

Compte tenu de l'évolution de la situation acridienne en cours, le dispositif d'intervention a été renforcé par des équipes de traitement supplémentaires afin d'augmenter le rendement du dispositif. Actuellement, le dispositif d'intervention est composé de 12 équipes de surveillance et de lutte déployées essentiellement dans le Nord et le Nord-ouest du pays (voir la carte de situation acridienne). Ce dispositif est positionné sur le terrain comme suit :

- E1 : Sud Adrar
  - E2 : Targa, Amlil, Amleyle
  - E3 : Agane (Nord Brakna)
  - E4 : Plateau de l'Adrar
  - E5 : Ain Savra, Ghallaouiya
  - E6 : Tijirit, Taziest
  - E7 : Ouest Inchiri
  - E8 : Inchiri
  - E9 : Tiris Zemmour
  - E10 : Est Tagant (Adafer, Tichitt)
  - E11 : Inchiri
  - E12 : Adara
- (voir la carte de situation acridienne).

## **VI. Prévisions :**

Compte tenu de la situation qui prévaut au niveau local, mais aussi, au niveau de certains pays de la sous région on s'attend, dans les prochains jours, à une augmentation significative des effectifs. L'apparition des concentrations larvaires voire des tâches larvaires, est prévue dans les régions d'Adrar, d'Inchiri, et de Dakhlet Nouadhibou en particulier au niveau des Graras et des oueds. La manifestation de groupes d'ailés est aussi prévue du fait de ; l'état de cette population d'une part, et de l'état de la végétation annuelle dans ces zones, d'autre part.

**Cette situation commence à être préoccupante et requiert, par conséquent, une vigilance particulière durant les prochaines semaines. L'augmentation du dispositif et la réalisation des opérations de traitement plus intenses, seront nécessaires en fonction de l'évolution progressive de la situation.**

## **VII. Divers :**

Un atelier de formation nationale, sur les techniques d'application, au profit de 10 prospecteurs réservistes a eu lieu à Akjoujt, du 10 au 15 décembre 2010. L'encadrement de cette formation a été assuré par des formateurs du CNLA sous la supervision d'un consultant national en la personne de Monsieur Mohamed Elhacen Ould Jaavar, Directeur technique du CNLA.